



# Conseil économique et social

Distr. générale  
15 décembre 2020  
Français  
Original : anglais

## Commission de statistique

### Cinquante-deuxième session

1<sup>er</sup>-3 et 5 mars 2021

Point 3 i) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour examen et décision :**  
**gestion et modernisation des systèmes de statistique**

## Gestion et modernisation des systèmes de statistique

### Rapport du Secrétaire général

#### Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la décision 2020/211 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie. Dans sa décision 51/120, la Commission de statistique a approuvé le changement de nom du *Manuel d'organisation statistique*, a rappelé à quel point il était important que celui-ci devienne un document évolutif accessible en ligne et a approuvé les propositions relatives au plan du *Manuel*, à ses objectifs prioritaires et à son contenu. La Commission trouvera dans le présent rapport des informations sur les travaux du groupe consultatif, sur l'état d'avancement de la rédaction de la prochaine édition du *Manuel* et sur la façon dont la quatrième édition a été enrichie grâce à la mise en commun d'expériences en matière d'initiatives régionales et de bonnes pratiques nationales lors des premières conférences thématiques. Elle y trouvera également des informations sur les caractéristiques et fonctions du site Web facile d'utilisation qui accueillera la prochaine édition du *Manuel*, ainsi que sur les mécanismes souples qu'il est proposé de mettre en place aux fins de la mise à jour et de la révision continues du *Manuel*, qui se feront avec l'appui du groupe consultatif, en tenant compte des recommandations issues de conférences thématiques régionales et sous-régionales organisées à intervalles réguliers. Le document de référence établi au titre du même point de l'ordre du jour que le présent rapport contient des liens vers la version finale des 16 chapitres du *Manuel*, approuvée par le groupe consultatif.

Les mesures que la Commission est invitée à prendre figurent au paragraphe 26.

\* [E/CN.3/2021/1](#).



## I. Introduction

1. Pour que le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des plans de développement régionaux et nationaux correspondants puisse se faire, les systèmes statistiques nationaux doivent produire à bref délai un grand nombre de statistiques et d'indicateurs supplémentaires très détaillés. Les organismes de statistique doivent donc revoir leurs processus institutionnels, organisationnels et techniques en se conformant aux Principes fondamentaux de la statistique officielle entérinés par l'Assemblée générale en 2014. Il a été souligné dans le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable qu'il fallait que les organismes de statistique s'adaptent et évoluent<sup>1</sup>. Plus récemment, dans la résolution 74/306 qu'elle a adoptée à sa soixante-quatorzième session, l'Assemblée générale a déclaré que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) était l'un des plus grands défis mondiaux de l'histoire de l'Organisation, a recommandé une action globale et coordonnée face à la pandémie et a invité les États Membres à mettre en place, sous la direction des organismes nationaux de statistique, des systèmes de données et de statistiques résilients, inclusifs et intégrés qui puissent répondre aux demandes de données accrues et urgentes en cas de catastrophe et assurer la réalisation des objectifs de développement durable.

2. À sa quarante-huitième session, la Commission de statistique a convenu qu'il fallait mettre à jour le *Manuel d'organisation statistique*, dont la troisième édition avait été publiée en 2003. L'année suivante, elle a approuvé le plan annoté de la quatrième édition du *Manuel*, qui comprenait des observations détaillées sur chaque projet de chapitre et ses sections. La quatrième édition sera divisée en 16 chapitres : une introduction, un aperçu général et 14 chapitres consacrés à des questions de fond, assortis de plusieurs annexes. L'ébauche de plan de la nouvelle édition du *Manuel* a été établie après un examen approfondi de la troisième édition, en tenant compte des résultats d'une enquête menée auprès de statisticien(ne)s en chef pour mieux comprendre leurs besoins, ainsi que d'autres consultations. À sa cinquante et unième session, la Commission a pris note des progrès accomplis dans la rédaction de la prochaine édition et en a approuvé la nouvelle structure, sous réserve que les adaptations et améliorations proposées soient dûment prises en compte au stade de la rédaction. Elle a aussi approuvé le changement de nom du *Manuel d'organisation statistique*, qui sera rebaptisé le *Manuel de gestion et d'organisation des systèmes statistiques nationaux*.

3. Publié pour la première fois en 1954<sup>2</sup>, le *Manuel* a pour but premier d'aider les statisticien(ne)s en chef et la direction des organismes de statistique à se doter des capacités adaptées au but recherché. La quatrième édition, comme les précédentes, n'aura pas vocation à être normative : les pays ne sont pas tous dans la même situation et eux seuls peuvent déterminer si telle ou telle orientation leur est utile. Elle contiendra plutôt des renseignements de nature à guider les organismes de statistique et à les informer sur des questions très importantes, y compris sur des sujets nouveaux ou émergents comme la façon de mesurer et d'atténuer les effets de la pandémie de COVID-19. La Commission a insisté à plusieurs reprises pour que le *Manuel*, à l'occasion de sa quatrième édition, devienne un document évolutif, mis à jour à intervalles réguliers pour tenir compte de problèmes répandus et pour incorporer des solutions innovantes apparues dans le domaine des données, qui est en mutation constante. Elle a toutefois convenu qu'il fallait publier l'aperçu général à part, en

---

<sup>1</sup> Voir (en anglais) <https://unstats.un.org/sdgs/hlg/Cape-Town-Global-Action-Plan/>.

<sup>2</sup> L'édition de 1954 a été suivie d'une deuxième version, publiée en 1980, puis d'une troisième, publiée en 2003.

version papier et dans toutes les langues officielles de l'Organisation, afin d'atteindre un public aussi large que possible.

4. Dans le présent rapport, la Commission trouvera des informations sur :

a) les modalités de gouvernance et de travail mises en place pour appuyer la rédaction de la prochaine édition du *Manuel*, notamment sur les responsabilités et les tâches confiées au groupe consultatif et sur le rôle des conférences thématiques régionales et des consultations sur la plateforme wiki de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales (voir la section II) ;

b) l'état d'avancement de la rédaction du *Manuel* et les prochaines étapes du processus, notamment la prise en compte des observations de la Commission et des initiatives et bonnes pratiques nationales recensées lors de la première série de conférences thématiques puis, à terme, le passage de la plateforme wiki à un site Web plus intuitif (voir la section III) ;

c) les solutions proposées pour tenir le *Manuel* à jour et garantir sa pertinence, basées sur les orientations issues de la dernière session de la Commission (voir section IV).

5. Le document de référence publié au titre du même point de l'ordre du jour que le présent rapport contient des liens vers la version finale des projets de chapitre sur la plateforme wiki de la Division, ainsi que des informations complémentaires sur les quelques changements apportés au plan et au contenu du *Manuel* par rapport à la version examinée par la Commission à sa cinquante et unième session.

6. La Division tient à remercier les membres du groupe consultatif<sup>3</sup> de leurs précieuses observations et orientations, ainsi que les banques multilatérales de développement et les autres organisations régionales<sup>4</sup> qui ont appuyé l'organisation des conférences thématiques régionales.

## II. Modalités de gouvernance et de travail

7. L'actualisation des chapitres de la nouvelle édition du *Manuel* a commencé début 2018, par la création d'une équipe de rédaction principale gérée par la Division. Cette équipe était secondée par des personnes mobilisées de façon ponctuelle pour contribuer aux sections plus techniques du *Manuel* consacrées à des questions relevant de leurs domaines de compétence respectifs.

8. Pour ce qui est de la gouvernance, la Commission a proposé la création d'un groupe consultatif chargé d'encadrer le processus de rédaction et de veiller à ce que soient pris en compte les diverses situations régionales et nationales, les bonnes pratiques, les défis à relever et les initiatives récentes. Elle a également suggéré que le processus soit complété par une série de conférences thématiques aux niveaux régional et sous-régional visant à recenser les pratiques optimales et les problèmes dont la prochaine édition du *Manuel* devrait tenir compte.

<sup>3</sup> Les membres du groupe consultatif sont les suivants : Afrique du Sud, Brésil, Ghana, Kenya, Mongolie, Philippines, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suriname, État de Palestine, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale du Travail, CNUCED, Banque asiatique de développement, Eurostat, Open Data Watch, Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle, Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques et les cinq commissions régionales des Nations Unies.

<sup>4</sup> Des remerciements particuliers sont adressés à l'Association européenne de libre-échange, qui a établi un chapitre entier du *Manuel*, ainsi qu'à Eurostat, qui a fourni un appui financier substantiel à l'ensemble du processus de rédaction et d'édition.

9. Les membres du groupe consultatif – dont le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l’horizon 2030, le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, le Groupe de travail mondial sur l’utilisation des mégadonnées en statistique officielle, le Groupe d’experts en intégration de l’information statistique et géospatiale et le Groupe d’experts sur les cadres nationaux d’assurance de la qualité – ont été sélectionnés de telle sorte que les réseaux et les initiatives relatifs à la statistique déjà en place aux niveaux régional et mondial puissent être mis à profit. La prochaine édition du *Manuel* s’inspirera, dans la mesure du possible, des initiatives mondiales, régionales et sous-régionales pertinentes lancées par ces groupes, ainsi que de leurs objectifs et recommandations.

10. Pour chaque chapitre, on a commencé par dresser un inventaire des initiatives novatrices, des documents de référence et des directives existantes aux niveaux national, régional et mondial sur les sujets considérés dans ce chapitre et par faire un état des lieux de l’expérience des pays en la matière. Ensuite, une première ébauche a été établie et transmise à tous les membres de l’équipe de rédaction, qui l’ont examinée pour s’assurer qu’elle était complète, cohérente et conforme aux normes et aux bonnes pratiques internationales. Cette première version a été soumise au groupe consultatif pour qu’il formule des recommandations générales et fasse des commentaires, donne des exemples de mesures et de bonnes pratiques adoptées par divers pays et suggère des renvois vers d’autres initiatives régionales et mondiales. Le projet de chapitre a alors été mis à jour en tenant compte des retours du groupe, avant de lui être soumis pour un deuxième examen. Après cette deuxième série de consultations, la version préliminaire du chapitre a été publiée sur la plateforme wiki de la Division<sup>5</sup> pour que le public puisse faire des commentaires. On a suivi régulièrement les messages postés sur la plateforme et pris en compte les retours et observations du public pour continuer d’améliorer le document.

11. Afin d’élargir les consultations, une série de conférences thématiques régionales sur la gestion des organismes de statistique en période de transition a été organisée pour faire découvrir le contenu et les objectifs de la nouvelle édition du *Manuel* à davantage de statisticien(ne)s en chef, de hauts responsables d’organismes de statistique et de décideurs. Ces conférences, organisées aux niveaux régional et sous-régional, ont pour but de permettre aux participants de prendre connaissance des dernières mesures institutionnelles, organisationnelles et techniques prises pour se préparer aux problèmes ou possibilités qui pourraient se présenter. Elles ont également pour objectif de faciliter la compréhension des nouveaux besoins des organismes de statistique en matière d’adaptation et de développement, de contribuer à hiérarchiser ces besoins et de permettre l’échange de données d’expérience et d’informations sur les initiatives récentes.

12. Les conférences thématiques s’articulent autour de quatre grands thèmes qui recouvrent tous les chapitres de fond de la prochaine édition du *Manuel*, à savoir :

a) le renforcement des cadres institutionnels et organisationnels des systèmes statistiques nationaux (relevant de l’axe stratégique 1 du Plan d’action mondial du Cap et des chapitres III à V du *Manuel*) ;

<sup>5</sup> Cette plateforme, créée et gérée par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, est un site Web qui permet aux utilisateurs de modifier le contenu et la structure des chapitres de manière collaborative. Les utilisateurs peuvent accéder à la plateforme sans avoir de compte, ce qui leur permet uniquement de visualiser, télécharger ou imprimer du contenu, mais ils peuvent s’y inscrire pour débloquent d’autres fonctionnalités.

b) l'analyse statistique et les cadres analytiques comme moyens de garantir la qualité de l'information statistique et de rendre les données plus cohérentes (relevant des axes stratégiques 2 et 3 du Plan et des chapitres VI, VII et IX du *Manuel*) ;

c) l'appui à la transformation des processus de production de statistiques, de la collecte des données à leur diffusion, dans le contexte de la révolution numérique et technologique (relevant de l'axe stratégique 4 du Plan et des chapitres VIII, X, XI, XIII et XIV du *Manuel*) ;

d) la mobilisation des ressources et des infrastructures adéquates et la promotion de la coopération régionale et mondiale aux fins du développement des capacités statistiques nationales (relevant des axes stratégiques 5 et 6 du Plan et des chapitres XII, XV et XVI du *Manuel*).

13. Au total, huit conférences thématiques régionales étaient prévues entre octobre 2019 et décembre 2020 : 2 conférences pour l'Afrique, une en anglais et une en français ; 1 pour l'Asie (à l'exclusion de l'Asie centrale) ; 1 pour la région du Pacifique ; 2 pour les Amériques (une pour les Caraïbes et une autre pour l'Amérique latine) ; 1 pour les États arabes ; 1 pour l'Europe de l'Est et du Sud-Est, le Caucase et l'Asie centrale.

### III. État d'avancement et prochaines étapes

14. À la date de soumission du présent rapport, les 16 projets de chapitre du *Manuel* avaient été examinés par le groupe consultatif suivant la procédure indiquée plus haut et publiés sur leur attitrée de la plateforme wiki de la Division.

15. L'équipe de rédaction, en étroite consultation avec le groupe consultatif, s'apprêtait à mettre le point final à son travail d'édition en achevant l'examen approfondi de la structure et des versions préliminaires des chapitres, mené en prévision du regroupement des différentes parties du *Manuel* en un volume unique. Dans le cadre de cet examen, certains chapitres ont été restructurés et quelques sections ont été revues et déplacées vers d'autres chapitres, afin de rendre le tout plus logique et cohérent et pour faciliter les renvois internes. D'autres redondances et lacunes ont été réglées en fusionnant certains passages et en ajoutant du texte et des renvois. L'une des lacunes identifiées concernait les statistiques basées sur des registres : une nouvelle section sur ce sujet a été établie et incorporée au chapitre XI (Infrastructures statistiques communes) et la section du chapitre VIII (Sources de données, collecte et traitement), consacrée aux sources administratives, a été mise à jour et restructurée. Le chapitre VII (Gestion de la qualité) a été fortement remanié à la lumière du United Nations national quality assurance frameworks manual for official statistics (manuel des cadres nationaux d'assurance qualité des Nations Unies pour les statistiques officielles), qui venait d'être publié. Comme l'avait suggéré le groupe consultatif, certains chapitres ont été revus du point de vue de la technicité et du niveau de détail pour les rendre plus stratégiques et donc plus aisément exploitables par le public visé.

16. Le document de référence publié au titre du même point de l'ordre du jour que le présent rapport contient des informations détaillées sur certaines différences, mentionnées au paragraphe ci-dessus, entre la version du *Manuel* soumise pour approbation et celle qui avait été examinée à la session de 2019, ainsi que des liens vers les chapitres sur la plateforme wiki de la Division.

17. À cause de la pandémie de COVID-19, seules trois des huit conférences thématiques régionales sur la gestion des organismes de statistique en période de transition ont pu se tenir pour l'instant. La conférence pour les pays anglophones

d’Afrique, qui s’est tenue en Afrique du Sud en octobre 2019, a été organisée conjointement par la Commission économique pour l’Afrique, Statistics South Africa et la Division. La conférence pour les Caraïbes, organisée conjointement par la Banque interaméricaine de développement, le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes, l’Organisation des États des Caraïbes orientales, le Fonds des Nations Unies pour l’enfance et la Division, s’est tenue à la Barbade en novembre 2019. En février 2020, la conférence thématique tenue aux Philippines, coorganisée par la Banque asiatique de développement, la Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique et la Division, a rassemblé des statisticien(ne)s en chef et des responsables d’organismes de statistique de 19 pays d’Asie, ce qui a permis aux organisateurs de collecter des informations sur les initiatives régionales, les bonnes pratiques nationales et les problèmes rencontrés par les pays, qui viendront enrichir la prochaine édition du *Manuel*.

18. Ces conférences permettront d’inclure dans le *Manuel* des conseils pertinents et suffisamment détaillés, illustrés par divers exemples de bonnes pratiques. Elles permettront également de cerner les défis et les possibilités propres à chaque groupe de pays, tels que les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les États fragiles. Le groupe consultatif a donc suggéré que ce premier cycle de conférences thématiques soit achevé dès que possible et que les leçons qui en seront tirées soient incorporées sans tarder dans le *Manuel*. Étant donné que le format de ces conférences ne permet pas de les organiser virtuellement, au moment de la présentation du présent rapport, il était prévu que les événements restants se tiennent aux dates ci-après, sous réserve que l’évolution de la crise sanitaire mondiale le permette : la conférence pour les États arabes dans l’État de Palestine, en mai 2021, et la conférence pour l’Europe de l’Est et du Sud-Est, le Caucase et l’Asie centrale en Ouzbékistan, en juin 2021. Pour ce qui est des conférences pour l’Amérique latine, l’Afrique francophone et le Pacifique, on espère que davantage d’informations seront disponibles au moment de la cinquante-deuxième session de la Commission, mais il est toujours prévu qu’elles aient lieu en 2021.

19. À sa cinquante et unième session, la Commission a demandé que le *Manuel* soit consultable en ligne sur une plateforme interactive et soit mis à jour régulièrement et de manière durable, autrement dit, qu’il devienne un « document évolutif ». Cependant, la plateforme wiki sur laquelle il est actuellement hébergé ne possède pas certaines fonctionnalités essentielles. Au moment de la soumission du présent rapport, la Division était en train de mettre à l’essai plusieurs autres solutions d’hébergement, qui doivent répondre aux critères suivants :

- a) il faut pouvoir imprimer aisément le *Manuel* entier, un chapitre ou une section ;
- b) le document doit être disponible dans un format exploitable sur ordinateur ou facilement convertissable en fichier lisible par ordinateur, pour simplifier la traduction automatique ;
- c) il faut pouvoir consulter le site sur le navigateur d’une tablette ou d’un téléphone ;
- d) le *Manuel* doit être téléchargeable en version intégrale au format PDF ;
- e) le public doit pouvoir donner son avis sur le contenu du site et faire des suggestions et des observations.

L’objectif est qu’à terme, la solution Web utilisée pour le *Manuel* soit employée par l’ensemble de la Division et devienne le format standard pour les futures publications en ligne.

20. Le passage de la plateforme wiki au nouveau site plus intuitif est prévu pour l'été 2021. Cette migration permettrait, dans l'intervalle et sous la direction du groupe consultatif : a) d'actualiser le *Manuel* en tenant compte des observations et suggestions issues de la cinquante-deuxième session de la Commission ; b) d'étudier les commentaires postés par l'ensemble de la communauté statistique sur la plateforme wiki ; c) d'organiser les conférences thématiques régionales restantes en prenant en compte les défis, les succès et les initiatives déjà recensés.

21. Le chapitre II (Aperçu général) sera publié indépendamment en version papier dans toutes les langues officielles de l'Organisation, afin de toucher le public le plus large possible. Le groupe consultatif a suggéré que ce chapitre, conçu comme un outil de sensibilisation et d'initiation à la statistique, soit complété et illustré par des graphiques, des images et d'autres éléments visuels accompagnant le texte. Cela sera fait en consultation avec le groupe consultatif.

#### IV. Modalités d'actualisation et de révision

22. À sa cinquante et unième session, la Commission a souligné que, pour éviter que 22 ans ne continuent de s'écouler entre chaque édition du *Manuel*, il était primordial de mettre en place un mécanisme durable pour actualiser régulièrement l'ouvrage, qui deviendrait un « document évolutif » en ligne. Un tel mécanisme devrait en principe permettre de réviser le *Manuel* périodiquement et, si nécessaire, rapidement, tout en laissant aux États Membres la possibilité de jouer un rôle de supervision générale.

23. Il a été suggéré, dans les retours adressés à certains membres du groupe consultatif et lors des conférences thématiques, de faire la distinction entre mises à jour et révisions. On appellerait « mises à jour » les modifications qui ne prêtent pas à controverse et sont sans incidence sur le fond, par exemple l'actualisation des liens internet et d'autres informations factuelles, ou l'ajout de références à un projet couronné de succès ou à une nouvelle initiative. Le terme « révision » désignerait une modification plus substantielle, ayant un impact sensible sur le contenu et la structure du *Manuel*.

24. Il a été proposé que la Division effectue périodiquement des mises à jour de façon autonome. En revanche, pour les révisions, elle devrait demander des orientations précises au groupe consultatif, avec qui elle mènerait un ou deux cycles de consultation avant toute modification du texte du *Manuel* en ligne. Une fois approuvé par le groupe consultatif, le texte révisé deviendrait une version « provisoire », qui serait soumise à la Commission pour approbation tous les deux ans. Cette délégation de pouvoirs au groupe consultatif rendrait la procédure plus souple, tout en laissant à la Commission le soin de prendre la décision finale quant aux modifications importantes.

25. Pour ces mises à jour et révisions, la Division pourra puiser dans de nombreuses sources d'inspiration, notamment les avis, suggestions et observations publiés sur le nouveau site du *Manuel*. Il a également été suggéré d'accompagner ces mécanismes d'alerte et de sensibilisation d'un système de conférences thématiques, qui seraient organisées dans chaque région à tour de rôle, tous les deux ans. Ces conférences ne porteraient pas nécessairement sur tous les chapitres du *Manuel* : après consultation avec les organismes nationaux de statistique de la région concernée, il pourrait être décidé de considérer certains chapitres ou sujets présentant un intérêt particulier pour les pays de la région.

## **V. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre**

26. La Commission est invitée à :

a) approuver le processus de révision et les travaux du groupe consultatif et à appuyer le projet de nouvelle édition du *Manuel* ;

b) se déclarer en faveur de la diffusion du *Manuel* sur le Web, sur un site internet doté des éléments et fonctions proposés ;

c) se déclarer en faveur de la publication du chapitre 2 en version papier dans toutes les langues officielles de l'ONU ;

d) approuver les modalités proposées pour la mise à jour et la révision du *Manuel*, y compris les tâches et les responsabilités du groupe consultatif et les modalités d'organisation des conférences thématiques tournantes, afin que celui-ci demeure à la pointe du progrès et reste aussi pertinent que possible.

---